**Autriche-Vienne:**

**Travaux de regroupement de services**

**Avis de marché / Appel à candidatures**

**Section I: Pouvoir adjudicateur**

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel : Ambassade de France en Autriche

Adresse postale : Technikerstrasse 2

Ville : Wien

Code NUTS : AT130

Code postal : 1040

Pays : Autriche

I.2) **Type de pouvoir adjudicateur**

L’État et ses établissements publics

I.3) **Activité principale**

Ambassade

**Section II: Objet**

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé**

Vienne – Ambassade de France et RPOSCE – Relocalisation des services

II.1.2) **Code CPV principal**

45000000 Travaux de construction

II.1.3) **Type de marché**

Marché de travaux

II.1.4) **Description succincte**

Le présent marché porte sur la relocalisation de la section consulaire et de la RPOSCE au sein des bâtiments de l’ambassade de France, sise au 2 Technikerstraße, par le réaménagement et la surélévation partielle de bâtiments existants pour une surface totale de 1100 m².

Les locaux actuels de la section consulaire sont installés en centre-ville au 24-26 Wipplingerstraße, en rez-de-chaussée d’un immeuble de cinq étages, d’une superficie de 410 m².

La RPOSCE est co-localisée avec la RP ONU sur un plateau de bureaux d’une surface de 1680 m².

Le réaménagement de l’ambassade fera appel à tous les corps d’état et prendra en compte les travaux liés à la sécurité incendie ainsi qu’à l’accessibilité aux PMR.

Les travaux se réaliseront en site occupé avec une durée estimée de travaux à 24 mois.

II.1.5) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.6) **Valeur totale du marché (hors TVA)**

Valeur hors TVA : 3 M€

II.2) **Description**

II.2.1) **Lieu d'exécution**

Adresse postale: Technikerstrasse 2

Ville : Wien

Code NUTS : AT130

Code postal : 1040

Pays : Autriche

II.2.2) **Description des prestations**

Le présent marché porte sur des prestations de travaux en entreprise générale dans le cadre du regroupement des services sur le campus diplomatique français à Vienne (Autriche).

Les compétences de l’entreprise générale sont requises dans les domaines suivants :

* Démolition - Gros Œuvre - Ravalement
* Menuiserie métallique et serrurerie
* Menuiserie bois
* Plâtrerie - Isolation - Plafonds amovibles
* Electricité
* Plomberie - Sanitaire - CVC
* Carrelage - Faïence
* Peinture
* Ascenseur

II.2.3) **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

* Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires en adéquation avec le type d’opération envisagée, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.
* Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
* Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement sur ces trois dernières années.
* Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants dans la mesure du possible.

Ces attestations indiquent le montant, les dates et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été menés régulièrement à bonne fin.

* Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
* Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
* Lettre de candidature ou Formulaire DC1 - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
* Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ou Formulaire DC2 OU (disponible à l'adresse suivante : [http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat- dc1- dc2- dc3-dc4](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-%20dc1-%20dc2-%20dc3-dc4))

II.2.4) **Candidatures**

Nombre de candidats : 5 candidats maximum seront retenus.

II.2.5) **Critères d’attribution**

Les candidatures seront examinées au regard des garanties et capacités techniques et financières des candidats, appréciées au vu des justifications produites par les candidats dans leur dossier de candidatures.

Il sera retenu au final l’offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le présent avis.²

La candidature de chaque candidat sera analysée de la manière suivante :

Capacités économique et financières, au regard du chiffre d'affaires : 50 %

* + Pour chaque co-traitant, une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires lié aux prestations similaires à la mission, pour les trois dernières années : 25%
  + Une déclaration appropriée d'une banque ou d'une assurance prouvant la couverture face aux risques professionnels. Le candidat ou l'équipe candidate peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur : 25 %

Capacités professionnelles et techniques : 50 %

* + Une liste de 3 références significatives récentes portant sur des prestations similaires réalisées au cours des 3 dernières années, et notamment à l'étranger, si possible dans le pays concerné ou présentant des conditions similaires : 12.5 %

Ces références devront préciser le type de missions, la localisation, les surfaces, le rôle exact du candidat, les montants, la date d'exécution, les bénéficiaires publics ou privés et noms des maîtres d’ouvrages de l’opération : 12.5 %

* + L'indication des moyens humains du candidat, et notamment le volume des personnels d'encadrement pour chacune des trois dernières années : 12.5 %
* Qualifications professionnelles : 12.5 %
* Moyens matériels (outillage, matériels et équipements techniques...) : 12.5 %

Le pouvoir adjudicateur, à l’issue de son analyse des candidatures, éliminera les candidats dont la candidature ne respecte pas les conditions de participation à la présente consultation ou si la candidature ne démontre pas la capacité du candidat à exécuter les prestations du marché de travaux.

Le pouvoir adjudicateur éliminera les candidatures reçues après la date limite fixée ou celles non conformes au présent avis d’appel public à concurrence.

II.2.6) **Type de procédure**

Procédure formalisée - Appel d’offres restreint – Procédure avec négociation.

II.2.7) **Information sur les options**

Options : non

II.2.8) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.9) **Informations complémentaires**

Les concurrents sont informés que le maitre d’ouvrage pourra attribuer le contrat sans recourir à la négociation. A titre indicatif, les travaux pourraient démarrer en septembre 2022.

II.2.10) **Date limite de réception des candidatures** : 8 février 2022 à 17h00

II. 2.11) **Délai minimum de validité des candidatures** : 120 jours à compter de la date limite de réception des candidatures.

II. 2.12) **Modalités de dépôts des plis :**

Le dépôt de plis sera impérativement par voie dématérialisé, sur les plateformes PLACE ou TED.

II.2.13) **Date d'envoi du présent avis à la publication** : 5 janvier 2022

II.2.14) **Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :**

Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratif et technique qui seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par message électronique adressé simultanément à :

* - Mme Fanja Razafihavana, chargée d’opérations SE4 (mail :
* [fanja.razafihavana@diplomatie.gouv.fr)](mailto:fanja.razafihavana@diplomatie.gouv.fr))
* - Mme Dominique Tassel, secrétaire générale d’ambassade (mail :
* [dominique.tassel@diplomatie.gouv.fr)](mailto:dominique.tassel@diplomatie.gouv.fr))

II.2.15) **Visites éventuelles** :

Toute visite fera l’objet d’une demande préalable addressée à Mme Tassel, Secrétaire générale de l’Ambassade de France à Vienne – Email: [Dominique.tassel@diplomatie.gouv.fr](mailto:Dominique.tassel@diplomatie.gouv.fr)

II.2.16)  **Langues**

La langue de l’opération est la suivante : en français ou autre langue avec une traduction française exigée.

II.2.17) **Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal de Vienne (Autriche)

II.2.18) **Organe chargé des procédures de médiation** : Tribunal de Vienne (Autriche)